



Programme voirie 2025

Passé en application de l'article L2123-1 du Code des marchés publics

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Mairie de DOMALAIN

Correspondant : Jannick NICOLE, Directrice Générale des Services

22 Rue Notre Dame de Lourdes 35680 DOMALAIN

Tel : 02.99.76.35.07

Courrier électronique : dgs@domalain.fr

2- Description du marché :

2.1 : objet du marché : travaux d'aménagement de la voirie communale.

2.2 : lieu d'exécution ou de livraison : 35680 DOMALAIN

3- Conditions relatives au marché :

Modalités essentielles de financement et de paiement : Délai de paiement de 30 jours. Financement sur fonds propres assortis le cas échéant par le recours à l'emprunt et / ou aux subventions.

4- Critères de jugement :

Prix pour : 60%

- avec 60 points pour l'offre la moins chère puis attribution des points P par la formule $P = 60 \times \text{offre moins chère} / \text{montant de l'offre}$.

Valeur technique pour : 30%

- Seront notamment appréciés les moyens matériels et humains affectés à ces travaux, références sur les chantiers précédents. Respect des valeurs environnementales.

Délai pour : 10%

- Respect d'un planning avec le début des travaux le 29 septembre, pour finalisation le 24 octobre 2025.

Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées.

5- Conditions de délai : Date limite de réception des offres vendredi 25 juillet 2025 avant 12h00

6- Lieu d'obtention du dossier de consultation : [Megalis Bretagne](#)

7- Autres renseignements :

Conditions de remise des offres ou candidatures : Les offres doivent être déposées sur Megalis Bretagne.

8- Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 – 35044 Rennes Cedex

Téléphone : 02 23 21 28 28 / Télécopie : 02 99 63 56 84 / Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr / Adresse internet URL :

<http://rennes.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : services du Tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 – 35044 Rennes Cedex / Téléphone : 02 23 21 28 28 / Télécopie : 02 99 63 56 84

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr / Adresse internet URL : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

Publié le 4 juillet 2025